

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Bimbo Daycare inc.	Numéro de permis 910000	Date d'inspection Le 23 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie Bimbo Daycare Inc.		Numéro de téléphone (506) 548-8069	
Adresse 644 University Dr Bathurst NB E2A 2W6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	28 juin 2024	
Commentaires : 13 employés sur 29 ont leur formations EPE. 4 employés font présentement leur formation collégiale. L'obtention du diplôme se fera en mai 2025.			

Commentaires généraux
<p>-Visite en matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue</p> <p>-Le ratio est respecté durant la visite</p> <p>-L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive</p> <p>-Le matériel offert aux enfants dans l'aire de jeu intérieur est sécuritaire, propre et adapté au niveau du développement des enfants</p> <p>-Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur est facilement accessibles sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents. À l'exception du local des enfants d'âge scolaire, le matériel aurait besoin d'être davantage varié et en plus grande quantité. L'éducatrice me confirme avoir un plan et que le tout sera réglé dans les plus brefs délais, un suivi sera fait auprès de la direction.</p> <p>-La planification et documentation d'activité est présente au sein de l'établissement.</p> <p>-La programmation d'activité et la documentation de celle-ci est présentes au sein de l'établissement</p> <p>-Les zones offrant du matériel d'art et de science aux enfants de tous les âges est présentes dans chaque local</p> <p>-Il fut constater durant la visite que les enfants ont la chance de vivre des expériences de groupes, ainsi qu'individuel (ex : les amis de 4ans sont allés à la recherche de branches, cocottes, fleurs, feuilles...etc. pour faire un collage individuel en après-midi)</p> <p>-D'avoir des occasions de vivre des réussites en étant mis en situation de développer davantage leur autonomie (ex : les enfants d'un groupe de 3ans font eux-mêmes leurs lits, ils y posent leurs draps et leur couverture)</p> <p>-Les enfants ont à leur disposition le matériel nécessaire pour explorer leur créativité et intérêt.</p>

Commentaires généraux

- La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin. Les collations sont fournies par l'exploitant, les parents reçoivent le menu au moins 3 jours avant de les servir.
- L'eau potable est servie tout au long de la journée
- Les enfants en bas âge ne sont pas nourris au biberon pendant qu'ils sont couchés
- Les enfants en bas âge sont surveillés en tout temps pendant qu'ils mangent ou boivent
- Les biberons des enfants en bas âge portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant et ne sont utilisés que par l'enfant auquel ils sont destinés
- Les biberons des enfants en bas âge sont rangés avec un couvercle au réfrigérateur
- Discussion avec la directrice adjointe ainsi que le personnel éducateur au sujet du changement apporté à la loi par rapport aux boissons chaudes dans l'aire de jeu intérieur et extérieur.
- Quatre stagiaires provenant du CCNB étaient présents pour l'avant-midi pour observation uniquement. Ces étudiants font la formation d'éducation à la petite enfance au campus de Campbellton

Observations : Dès mon arrivée à l'établissement la majorité des enfants jouent dehors, certains poupons sont encore à l'intérieur puisqu'ils font la sieste. Une fois entré ce fut le lavage des mains, des jeux libres pour certains, de la lecture assistée de l'éducatrice pour d'autres. Par la suite les enfants se sont préparés au dîner (de la soupe aux légumes, avec craquelin tel que mentionné sur le menu). Les plus jeunes sont passés à la sieste pendant que les enfants plus âgés ont eu une courte période de repos.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 septembre 2024

Date

original signé par

Nicole Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 septembre 2024

Date